

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 5 mars 2025

Membres de la Commission

Marc PAPINUTTI	Président
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Marie-Céline BATTESTI	
Anne BERRIAT	
Daniel BIDEAU	
Loïc BLONDIAUX	
Jean-Pierre BOMPARD	
Pascal CLOUAIRE	
Jérémie GODET	
Stéphanie GWIZDAK	
Mireille HEERS	
Thierry LATASTE	
Kristina PLUCHET	
Danielle SIMONNET	
Jean-Michel THORNARY	
Ginette VASTEL	

Pouvoirs

Christophe DAGUE
Cécile GALLIEN
Dominique HOESTLANDT

Salariées et salariés de la CNDP

Jérôme GREFFE, directeur
Sylvie BLUMENKRANTZ, collaboratrice du président
Dimitra FINIDORI, chargée de mission
Maïmouna KAMAGATE, chargée de mission
Yamina KERZALE, responsable de l'information et de la communication
Marie-Liane SCHÜTZLER, chargée de mission

La séance se tient en visio-conférence.

Le Président Marc Papinutti ouvre la séance de la Commission nationale à 9h00 après s'être assuré que le quorum est atteint.

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. Nouvelles saisines (L. 121-8)

Projet GOC02 de décarbonation de l'industrie dans le Grand-Ouest par captage du CO₂, transport par canalisation et chargement sur terminal méthanier en vue de son stockage géologique permanent

Présentation par :

HEIDELBERG MATERIALS FRANCE CIMENTS

Jean-François Bricaud, direction décarbonation et développements industriels
Ludovic Pero, directeur affaires publiques

LHOIST

Marie-Charlotte Gomet, Responsable environnement France
Vincent Lelong, Directeur cluster Lhoist France Ouest
Alexis Perrier, Chef de projet CCUS

NaTran (ex-GRTgaz)

Nadjma Ahamada-Vilette, Chargée de concertation
Laurent Muzart, Responsable développement du projet GOCO₂
Christophe Tastard, Directeur de projet H₂/CO₂

ELENGY

Antone Kavedjian, Chargé de développement et affaires publiques
Joachim Labauge, Directeur du développement CO₂

RTE

Ophélie Callonnec, Responsable de projet
Julia Favard, Responsable concertation

SIA PARTNERS (AMO)

Rémi Calvet, Chef de projet GOCO₂

PARIMAGE (AMO) :

Simon Bleau, directeur conseil
Fiona Boisard, directrice de projet

LAFARGE

Thomas de Charrette, directeur Décarbonation Ciments
Maud Tarnot, directrice des affaires publiques

Les responsables du projet présentent le contexte, les caractéristiques techniques du projet, ainsi que les enjeux socio-économiques et les impacts environnementaux.

Les échanges entre les membres de la Commission et les responsables du projet portent sur :

- la nature des subventions, leur part dans le financement de ce projet et les marges de manœuvre qui en résultent quant à la faisabilité et à la pérennité du projet ;
- la question des risques industriels ;
- les nouveaux emplois à prévoir ;
- les objectifs du projet et les alternatives au projet, quelles sont les opportunités pour le public de peser sur le projet ?
- les contraintes environnementales et notamment la question de l'eau ;
- la question du périmètre de la concertation : comment intégrer l'ensemble de la population du territoire, notamment aux abords des canalisations ?
- la question du stockage qui ne peut pas être occultée.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide d'organiser une concertation préalable et désigne MM. Jean-Pierre BOMPARD, Marc NAVEZ et Mme Catherine TREBAOL garant.e.s de la concertation préalable.

II. Désignation de garant.e.s (L. 121-17)

Projet de modernisation de l'aéroport de Beauvais-Tillé

La société Bellova sollicite la CNDP pour la désignation d'un garant ou d'une garante en vue de l'organisation d'une concertation préalable.

La Commission nationale désigne Mme Claude BRÉVAN et M. Roland PEYLET garant.e.s de la concertation préalable.

Projet éolien « Collines du Nord Toulousain » à Villemur-sur-Tarn

La société Voltalia sollicite la CNDP pour la désignation d'un garant ou d'une garante en vue de l'organisation d'une concertation préalable.

La Commission nationale désigne MM. Jérôme FAVREL et Richard PASQUET garants de la concertation préalable.

III. Mission de conseil (L.121-1)

Appui méthodologique dans le cadre des Assises de la Protection sociale des Français de l'étranger

L'Assemblée des Français de l'étranger sollicite la CNDP pour assurer une mission de conseil relative à la participation du public dans le cadre des Assises de la Protection sociale des Français de l'étranger.

La Commission nationale désigne Mmes Renée AUPETIT et Nathalie DURAND chargées d'émettre un avis à caractère méthodologique relatif à la participation du public dans le cadre des Assises de la Protection sociale des Français de l'étranger.

PROCÉDURES EN COURS

I. Reddition des comptes (L. 121-8) et lancement de la concertation continue (L. 121-14)

Infrastructures pour le développement de l'éolien en mer de grande puissance sur le port de Saint-Nazaire (EOLE)

Présentation par :

Nantes Saint-Nazaire Port

Philippe Léon, chef de projet

Karine Lerendu, responsable de la communication

Francisco Sanchez, directeur du projet

Agence SENNSE (AMO)

Maxime Leconte, chef de projet

Clémentine Miquelot

Marianne Riboullet, responsable de l'agence

En présence des garant.e.s :

Serge Quentin

Catherine Trebaol

Lors de la séance, le porteur de projet présente en quoi la concertation a modifié son projet ainsi que les principales réponses données aux recommandations des garant.e.s.

Les échanges entre les membres de la Commission et le maître d'ouvrage ont notamment porté sur la complémentarité entre les ports de Nantes-Saint Nazaire et de Brest, sur la biodiversité et sur les modalités de suivi des échanges prévus avec les associations environnementales.

La Commission nationale constate que le document publié par le maître d'ouvrage suite au bilan de la concertation préalable a pris en considération, par des réponses argumentées, l'ensemble des questions, argumentations et contributions du public, et apporté une réponse positive aux demandes et recommandations formulées par la garante et le garant. Elle constate que le maître d'ouvrage, à l'issue de la concertation, décide de poursuivre le projet. Elle recommande notamment que le maître d'ouvrage mette tout en œuvre pour continuer à informer le public à l'occasion de la concertation continue en approfondissant certaines thématiques en particulier ; que le calendrier de concertation continue soit précisé et diffusé le plus largement possible en amont et que le maître d'ouvrage convienne avec chaque collectivité territoriale et chaque association associées au comité de suivi de nommer un référent ou une référente afin que cette personne puisse répercuter les informations échangées de manière continue vers le public.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale prend acte du bilan des garant.e.s ainsi que de la réponse du porteur de projet et rend un avis qui recommande que le porteur de projet mette tout en œuvre pour continuer à informer le public à l'occasion de la concertation continue en approfondissant certaines thématiques en particulier ; que le calendrier de concertation continue soit précisé et diffusé le plus largement possible en amont et que le maître d'ouvrage convienne avec chaque collectivité territoriale et chaque association associées au comité de suivi de nommer un référent ou une référente afin que cette personne puisse répercuter les informations échangées de manière continue vers le public.

La Commission nationale désigne Mme Catherine TREBAOL pour garantir la bonne information et participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

II. Présentation du dossier de concertation, des modalités et du calendrier (L. 121-8)

Projet de décarbonation le long de la Vallée du Rhône depuis la cimenterie VICAT de Montalieu jusqu'au terminal méthanier de Fos Tonkin (Rhône Décarbonation)

Présentation par :

RTE

David Valette, manager de projet

Biliana Gaume, chargé d'études concertation et environnement

SPSE

Laure Carougeau, directrice en charge des relations institutionnelles

Pierre Schmider, responsable développement

VICAT

Christian Daumarie, directeur de projet

SYSTRA

Séverine Dumont, directrice concertation

Hélène Gallinelli, cheffe de projet concertation

ELENGY

Marie Devillers, cheffe de projet développement

Joachim Labauge, directeur développement CO2

En présence des garants :

Xavier Derrien

Jean-Michel Fourniau

Hervé Fiquet

Les responsables du projet présentent le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

Page 5 sur 12

Les échanges portent sur :

- les risques professionnels identifiés ;
- les modalités de mobilisation/information de toutes les communes concernées compte-tenu de leur nombre très important ;
- les modalités de financement ;
- le séquençage de la concertation et la façon dont le public pourra s'exprimer pendant la première séquence ;
- les modalités de recueil de la parole du public qui contribuera sur les réseaux sociaux. Comment est-ce que cela sera restitué ?
- la part du CO2 biogénique au sein du CO2 capté ;
- le stockage géologique envisagé, y compris pour les 20% de CO2 biogénique capté ;
- le devenir du projet si le stockage ne se faisait pas.

S'ensuit un échange avec les membres de la Commission et les garants de la concertation portant sur :

- le modèle économique du projet lié au système des quotas carbone ;
- les réunions communes avec le débat global de FOS/ les événements communs et conjoints et les modalités communes. ;
- l'enjeu de coordination de tous les MO ;
- les enjeux de mobilisation.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale constate que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est suffisamment complet et les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées. La concertation relative au projet de décarbonation le long de la Vallée du Rhône depuis la cimenterie VICAT de Montalieu jusqu'au terminal méthanier de Fos Tonkin (Rhône Decarbonation) se déroulera du 24 mars au 20 juin 2025.

Projet de production d'hydrogène, de e-méthanol et de e-SAF à Saillat-sur-Vienne et Etagnac (87) (Lichen)

Présentation par :

VERSO ENERGY

Stéphane Cadoux, directeur de projet

Noëlle de Juvigny, cheffe de projet

Ludovic Lagay, ingénieur développement

En présence des garant.e.s

Marianne Azario

Roland Verger

Le responsable du projet présente le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale constate que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est suffisamment complet et les

modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées. La concertation relative au projet de production d'hydrogène, de e-méthanol et de e-SAF à Saillat-sur-Vienne et Etagnac (Lichen) se déroulera du 14 avril au 22 juin 2025.

Projet de production d'hydrogène, de e-méthanol et de e-SAF (carburant d'aviation durable) à Tartas et Béggar (40) (ReStart)

Présentation par :

VERSO ENERGY

Stéphane Cadoux, directeur de projet

Noëlle de Juvigny, cheffe de projet

Ludovic Lagay, ingénieur développement

En présence des garantes :

Hélène Sarriquet

Marion Thénet

Le responsable du projet présente le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

S'ensuit un échange avec les membres de la Commission et les garantes de la concertation signalant :

- la présentation au public d'alternatives sans réelle consistance ;
- la nécessité de disposer d'études complémentaires et d'éléments d'information sur le bilan carbone du projet ;
- le manque d'information sur le terrain concerné par le projet et ses caractéristiques ;
- les risques industriels et l'absence de communication de l'industriel Ryam en réponse aux interrogations du public liées aux odeurs perceptibles sur le site depuis le 21 février 2025 (bien que ces événements soient indépendants de cet industriel puisque liés au mauvais fonctionnement de la lagune).

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide que le dossier de concertation proposé par les maîtres d'ouvrage est à compléter par une présentation plus précise des alternatives au projet, des informations sur les risques industriels ainsi que des informations sur le bilan carbone du projet. La concertation relative au projet de production d'hydrogène, de e-méthanol et de e-SAF à Tartas et Béggar (ReStart) se déroulera du 25 mars au 19 juin 2025.

Projet d'usine de EMME (Electro Mobility Materials Europe) de conversion de nickel et cobalt pour la production de batteries pour véhicules électriques en Gironde (EMME)

Présentation par :

Société EMME

Antonin Beurrier, président

Sylvie Dubois-Decool, directrice générale

Société NEORAMA

Isolde Rivas, directrice conseil

Ophélie Jovelin, cheffe de projets

Société RTE

Emeric Le Brouster, manager de projets DI

Kilian Piette, chargé d'études concertation / environnement

En présence des garants :

Richard Pasquet

Jean-Michel Thornary

Les responsables du projet présentent le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

S'ensuit un échange portant sur :

- la provenance des métaux et notamment du nickel.
- la nature des ateliers prévus et leur objectif. Est-ce uniquement pour informer le public ou également en vue de la concertation ?
- le risque inondation et les études hydrauliques engagées ou à prévoir.

S'ensuit un échange avec les membres de la Commission et les garants de la concertation informant la Commission de l'actualité sociale du secteur, suite aux annonces de nombreux licenciements de la part d'un équipementier installé dans la zone.

Jean-Michel Thornary se déconnecte.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale constate que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est suffisamment complet et les modalités de la concertation préalable proposées par les responsables de projet sont validées. La concertation relative au projet d'usine de EMME (Electro Mobility Materials Europe) de conversion de nickel et cobalt pour la production de batteries pour véhicules électriques en Gironde (EMME) se déroulera du 24 mars au 15 mai 2025.

Projet d'usine de cellules et modules lithium-ion à Bourbourg (59) (Verkor)

Présentation par :

VERKOR

Sylvain Paineau, co-fondateur

Julien Portales, responsable HSE

Claire Stromboni, manager relations externes

Grand port maritime de Dunkerque (GPMD)

Viginie Hurtevent, chef de département développement, prospective et environnement

Thierry Fournier, département développement, prospective et environnement

David Lefranc, directeur de l'aménagement et de l'environnement

En présence de la garante, Marie-Claire Eustache

Les responsables du projet présentent le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

S'ensuit un échange avec les membres de la Commission portant sur :

- la gestion de l'eau ;
- le risque inondation (l'exploitation du réseau Watergang) ;
- le choix du procédé chimique.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale constate que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est suffisamment complet et les modalités de la concertation préalable proposées par le maître d'ouvrage sont validées. La concertation relative au projet d'usine de cellules et modules lithium-ion à Bourbourg (Verkor) se déroulera du 1er avril au 20 mai 2025.

Projet d'énergie par lignes de courant haute tension sous-marines entre le Maroc et le Royaume-Uni « PEMR » (X LINKS)

Présentation par :

XLINKS

Diane Green, cheffe de projet

Paloma Montes, Projet Management concertation préalable

Nick Reeves, chargé de gestion des consentements et des contrats offshores

WSP

Anne-Claire Bouscasse, responsable de la gestion des permis et des études environnementales pour la partie du tracé du câble dans les eaux françaises

Léane Janin, juriste en droit de l'environnement

CREOCEAN

Justine Choynet, chargée d'étude en environnement marin

En présence des garants :
William Acchiardi
Jean-Yves Albert

Les responsables du projet présentent le dossier de concertation, les modalités et le calendrier.

Après délibération à huis clos, la Commission nationale décide que le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est à compléter par une présentation plus précise du coût du projet en euros, pour la partie française ainsi que pour le projet global. La concertation relative au projet d'énergie par lignes de courant haute tension sous-marines entre le Maroc et le Royaume-Uni PEMR (PEMR) se déroulera du 24 mars au 10 juin 2025.

III. Désignation de garant.e.s complémentaires (L.121-8, L.121-18)

Projet d'énergie par lignes de courant haute tension sous-marines entre le Maroc et le Royaume-Uni « PEMR » (X LINKS)

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne M. Bernard PACORY garant de la concertation préalable de ce projet, en complément de MM. Walter ACCHIARDI et Jean-Yves ALBERT précédemment désignés.

Projet d'aménagements divers sur l'axe routier GRANVILLE AVRANCHES (50)

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Mme Sophie MARIE garante de la concertation préalable sur ce projet, en complément de M. Bruno BOUSSION précédemment désigné.

Plan national de restauration de la nature

Après délibération à huis clos, la Commission nationale désigne Mme Dominique de LAUZIÈRES garante de la concertation préalable sur ce projet, en complément de M. Florian AUGAGNEUR et de Mme Anne BERRIAT précédemment désigné.e.s.

IV. Nomination de membres de CPDP

Débat public sur l'élaboration du schéma décennal de développement du réseau de RTE (SDDR)

La CNDP a décidé le 13 janvier 2025 de l'organisation d'un débat public. Après délibération à huis clos et sur proposition de M. Francis BEAUCIRE, président de la commission particulière du débat public, la Commission nomme Mme Isabelle BARTHE, M. Philippe BERTRAN, Mme Anaïs LEFRANC-MORIN et M. Jacques REGAD membres de la commission particulière du débat public (CPDP).

Débat public sur l'élaboration de la 6ème édition du plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs pour la période 2027-2031 (PNGMDR)

La CNDP a décidé le 11 décembre 2024 de l'organisation d'un débat public. Après délibération à huis clos et sur proposition de Mme Julie DUMONT, présidente de la commission particulière du débat public, la Commission nomme Mme Marie-Céline BATTESTI, M. Luc MARTIN et Mme Claire MORAND membres de la CPDP.

V. Concertation continue (L. 121-16-2)

Projet de création de réserve de substitution de la ressource en eau, dit du « Châtelar »

L'association syndicale autorisée du canal de GAP, sollicite la désignation d'un.e garant.e chargé.e de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique concernant ce projet en application de l'article L.121-16-2. Après délibération à huis clos, la Commission nomme M. Jean-Michel FOURNIAU garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique concernant ce projet.

VI. Concertation continue (L. 121-14)

Décision rectificative Projet d'Ecopôle - Prairie des Mauves à NANTES (44)

La CNDP a décidé le 3 avril 2024 de désigner Mme Karine BESSES garante chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique de ce projet. Après délibération à huis clos, la Commission, considérant que le projet est constitué de quatre équipements qui feront l'objet d'enquêtes publiques distinctes qui s'échelonneront dans le temps, décide de désigner Mme Karine BESSES garante chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de la dernière enquête publique concernant ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

Projet de débat public global sur le territoire de Fos-Etang de Berre et sur les territoires connexes:

Après délibération à huis clos, la Commission prend acte de la saisine complémentaire à la saisine initiale pour un débat public global sur le territoire de Fos Etang de Berre et sur les territoires connexes.

Période de réserve électorale

Après délibération à huis clos, la Commission adopte le document de positionnement « Droit à l'information et à la participation en période électorale et préélectorale » détaillant les mesures d'adaptation de l'activité de la CNDP en période de réserve électorale et préélectorale.

Actualisation de la liste nationale des garants et des garants

Après délibération à huis clos, la Commission décide de faire figurer M. Loïc BLONDIAUX sur la liste des garantes et des garants et de ne plus y faire figurer Mme Gaëlle GASC.

Prolongation de mandat de garant.e.

Après délibération à huis clos, la Commission décide de prolonger les mandats de Mme Priscilla CASSEZ, de M. Marc DI FELICE et de M. Jean TRARIEUX jusqu'à juillet 2025.

Projet d'extension du terre-plein portuaire du port de Dieppe (76)

La CNDP a décidé le 2 mai 2024 de l'ouverture d'une concertation préalable sur ce projet. Par courrier du 25 février 2025, la société des Ports de Normandie indique qu'elle souhaite suspendre la période de préparation de la concertation préalable relative à ce projet. Après délibération à huis clos, La Commission nationale prend acte de la suspension de la période de préparation de la concertation préalable relative à ce projet.

La séance est levée à 13h30.

Marc PAPINUTTI